

100959106  
AG/LC/

**AVIS DE CREATION DE TITRE DE PROPRIETE**  
**COMMUNE DE SOLARO**

Suivant acte reçu par Maître Antoine GRIMALDI, officier public, notaire au sein de la Société par Actions Simplifiées dénommée « GRIMALDI ET ASSOCIES, NOTAIRES » titulaire d'un office notarial ayant son siège à BASTIA (Haute-Corse) 2 Rue Chanoine Colombani, le 9 août 2025 il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017, un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272, concernant :

Mme Marie Josette **POLI**, en son vivant retraitée, demeurant à SOLARO (20240) Linstinchellu. Née à SOLARO (20240), le 14 mars 1935. Célibataire. Décédée à BASTIA (20600), le 30 juillet 2024.

Désignation du bien :

Une maison de plain-pied de type T4 cadastrée section B, numéro 207, lieudit LOSTINCHELLO, pour 20a50ca.

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

*« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession , sauf preuve contraire.*

*Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »*

**Adresse électronique de l'étude : [sas.grimaldi@notaires.fr](mailto:sas.grimaldi@notaires.fr)**  
**(où doit être envoyé l'avis de réception par la préfecture et la C.T.C)**